



IFAPME | Journée Portes Ouvertes : mercredi 16 septembre 2020

Quoi ?

Journée Portes Ouvertes - Découverte de la formation en apprentissage

Quand ?

16 septembre 2020

Où ?

Administration centrale

Plus d'infos ?

luca.biancorosso@ifapme.be

N'ayant pas pu ouvrir leurs portes au mois de juin, les Centres de formation IFAPME ont le plaisir d'accueillir le public dans le sein de leurs bâtiments, tout en respectant les mesures sanitaires. L'occasion de découvrir un Centre de formation...directement sur place !

Les Centres de formation IFAPME ouvrent leurs portes le **mercredi 16 septembre 2020**. Une journée dédiée aux formations pour les jeunes de 15 à 25 ans !

Au programme : présentation de la formation en alternance, séances de questions/réponses, visites d'ateliers, rencontre personnalisée avec des professionnels de la formation et de l'encadrement.

Comment cela fonctionne ? C'est facile ! Un formulaire d'inscription est accessible via le site www.ifapme.be/jpo2020 (<http://www.ifapme.be/jpo2020>). Chaque participant doit s'inscrire pour une séance d'information dans le Centre IFAPME le plus proche de chez lui. Attention, afin de pouvoir garantir un accueil sécurisé, l'inscription est obligatoire !

Des vidéoconférences sur la formation en alternance sont également proposées à différents moments de la journée, sans inscription préalable. Depuis son smartphone, sa tablette et en un simple clic, le public pourra rejoindre la vidéoconférence depuis son domicile. Le programme sera disponible sur www.ifapme.be/jpo2020 (<http://www.ifapme.be/jpo2020>).



Le saviez-vous ?

PASSION : près de **200 métiers passionnants** à apprendre dès 15 ans.

ACTION : 20% de cours dans un Centre IFAPME et 80% d'apprentissage en entreprise. L'IFAPME propose cette alternance.

BUDGET : une rétribution chaque mois pour les apprenants qui optent pour l'alternance (de 250€ à plus de 520€ par mois).

EMPLOI : **87%** des diplômés trouvent un emploi en moins de 6 mois après la fin de leur formation.

Rejoignez-nous le 16 septembre !

